



FORMATION À DISTANCE

MODÉLISER SA CAE - 6 heures -

VOS CONTACTS

Référente pédagogique :

Charlotte DUDIGNAC

c.dudignac@cooperer.coop

Gestion administrative :

formation@cooperer.coop

LES FORMATRICES



Marie LANCELIN, Directrice générale de Coodem 53, CAE généraliste implantée à Laval.



Charlotte DUDIGNAC, Directrice générale déléguée de Coopérer pour Entreprendre.

EFFECTIF

De 3 à 6 participants.

LA PREMIERE SESSION EN DISTANTIEL

La formation se déroulera en deux sessions d'une demi-journée chacune

25 février 2021 -14h-17h

04 mars 2021– 14h-17h

De nouvelles dates pour 2021 seront proposées en janvier 2021. Inscrivez-vous sur liste d'attente.

Cette formation est susceptible d'être reportée faute d'un nombre suffisant de participants.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue :

550€ net

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **660 € net**

Autofinancement : **400 € net**

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Cette formation s'adresse aux personnes qui portent un projet de CAE, à leur nom ou en tant que salarié, ainsi qu'aux nouveaux dirigeants de CAE, Responsables administratifs et financiers.

LES PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite d'être familiarisé.e avec les grands principes d'élaboration budgétaire. Il est également recommandé de suivre l'information collective gratuite « Qu'est-ce qu'une CAE », et de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet de bonne qualité.

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les conséquences des modèles de CAE sur la gouvernance et le modèle économique.
- Clarifier la mission de la CAE et les publics auxquels elle s'adresse
- Positionner la CAE selon la logique intérêt général / intérêt collectif.
- Définir les grands principes de leur modèle économique.
- Identifier les besoins de financement externe

LE DÉROULÉ DE LA FORMATION

Session 1 : les publics entrepreneurs

- Identifier les publics entrepreneurs de la CAE.
- Cartographier ces publics en termes de besoin d'accompagnement et de potentiel de développement économique.

Cette session s'appuiera sur des cas pratiques.

Session 2 : le modèle économique de la CAE

- Les grands principes du modèle économique en CAE
- Mise en situation : élaboration de budget prévisionnel de l'année 1 Par grandes catégories de poste (accompagnement, gestion administrative et comptable, frais de structure) / par nombre et type d'entrepreneurs
- Identifier les besoins de financement externe pour le projet

LES METHODES ET SUPPORTS

La formation se déroulera en distanciel en utilisant la plate forme de connexion Zoom ainsi que des outils collaboratifs. A l'issue de la formation, les stagiaires se verront remettre deux outils : cartographie des parties prenantes et simulateur de modèle économique.



FORMATION À DISTANCE MODÉLISER SA CAE - 6 heures -

SUIVI ET ÉVALUATION

Autoévaluation à chaud. A l'issue de chaque module de formation, une évaluation des stagiaires sera réalisée par les animateurs de la formation. Une attestation de présence sera remise aux stagiaires. Attestation de présence

L'HISTOIRE DE CETTE FORMATION

La première session de cette formation se déroulera au premier trimestre 2021. Sa conception fait suite à une première formation intitulée « CRÉER UNE CAE », lancée à l'hiver 2017, avec le soutien du Fonds Social Européen. Elle est pensée en complémentarité avec la formation « GERER UNE CAE », qu'elle précède. Elle permettra aux participants de préciser leur projet sur deux grands axes : le modèle économique et les publics auxquels s'adressent la CAE.

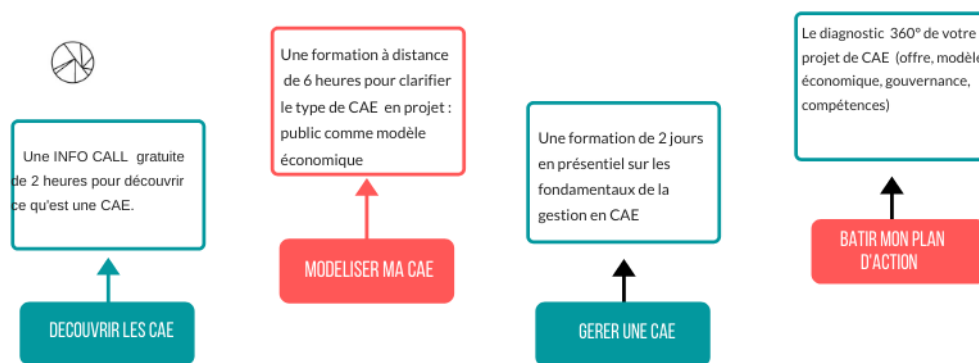
COMMENT SUIVRE CETTE FORMATION

Pour participer à la formation, merci de vous inscrire en utilisant le [formulaire en ligne](#). Ce dernier nous permettra de vérifier que cette formation correspond bien à vos attentes. Il vous permettra également de nous indiquer si vous avez besoin d'un aménagement spécifique concernant l'accessibilité Handicapé.

Nous reprendrons contact avec vous pour finaliser ensemble votre inscription et vous ferons parvenir une convention de prestation (si vous êtes salarié.e) ou un contrat de formation (si vous autofinancez votre formation).

LE PARCOURS CRÉER UNE CAE

Le parcours CRÉER UNE CAE est composé de modules et sessions de formations complémentaires. S'il est recommandé de les suivre dans leur totalité pour qui se décidera à créer une CAE, la décision de le faire, au rythme que vous aurez choisi, vous appartient. Le parcours se décompose ainsi :



COOPERER POUR ENTREPRENDRE

Créé en 2000, Coopérer Pour Entreprendre (CPE) a pendant 20 ans été un réseau exclusivement composé de Coopératives d'activités et d'emploi. En 2020, CPE s'est transformé en SCIC, avec un périmètre élargi autour de l'entrepreneuriat collectif. Notre mission:

- Accompagner la création et la pérennisation des CAE et des autres structures de l'entrepreneuriat collectif en France et en

Europe.

- Piloter des programmes d'innovation et de recherche et développement, en vue de déployer de nouvelles solutions en faveur de la sécurisation professionnelle de tous les publics
- Susciter le regroupement de structures positionnées sur l'entrepreneuriat collectif sous forme d'écosystèmes coopératifs.

www.cooperer.coop